



Section syndicale CFDT Alcatel-Lucent Nozay

Nozay, le 25 octobre 2008

Objet : dysfonctionnement des lignes DM11B et 11C (la ligne 17C étant peu utilisée)

Messieurs les représentants et responsables des transports franciliens,

Depuis plusieurs années et plus particulièrement ces deux dernières années avec les arrivées massives de nouveaux collègues sur le site d'Alcatel-Lucent Villarceaux situé sur la commune de Nozay, les salariés usagers de vos lignes de transports en commun Daniel Meyer sont pénalisés quotidiennement par un dysfonctionnement récurrent du service aussi bien en direction qu'en provenance de Massy.

La situation est particulièrement désastreuse et en tant que représentants CFDT des salariés, usagers et clients de vos lignes, nous avons ressenti une certaine exaspération qui nous a été confirmée ensuite par une enquête et par les courriels de témoignages que nous recevons régulièrement depuis Aout 2008.

De cette enquête et de ces témoignages, il s'avère principalement que :

- De nombreux bus n'arrivent pas à l'heure ou pas du tout, aux heures de pointe le matin et le soir (8h30-9h30 / 17h00-18h30) et ceci indépendamment du trafic routier,
- Les bus sont souvent en surcharge,
- A Massy, l'interconnexion entre le RER B, principalement utilisé, et vos bus se fait mal compte tenu des aléas d'horaires,
- Des « bus doubles » à soufflet passent en dehors des heures de pointes alors que des « bus simples » sont affectés à ces horaires chargés,
- 90% de nos collègues prennent leur correspondance à Massy et 10% à Saint Michel sur Orge (avec des bus bondés d'un coté et pas de l'autre).

Ceci provoque un fort stress chez nos collègues et une agressivité incontrôlée du fait de l'attente, d'arrivée aléatoire des bus et surtout d'une prise de risque inconsidérée avec le remplissage, jusqu'à dépasser la limite autorisée, des bus qui sur le trajet empruntent l'autoroute A10.

Nous sommes légitimement fondés à nous demander et donc à vous interroger si les conditions de sécurités indispensables sont remplies dans ces cas là. Nous craignons malheureusement que la situation n'empire dans les mois qui viennent avec l'arrivée sur notre site de plusieurs autres centaines de salariés en provenance de Châteaufort et Vélizy qui vont fortement accroître la fréquentation quotidienne de vos lignes.

La mauvaise qualité du service que vous offrez ne peut perdurer.

Afin que vous puissiez prendre la mesure du problème, sachez que le site Villarceaux - Marcoussis regroupera près de 3300 salariés toutes entreprises et sous traitants confondus et qu'environ 30% d'entre eux sont susceptibles d'utiliser les transports en communs.

De notre enquête, nous avons également obtenu quelques suggestions que nous portons à votre connaissance :

- Réouverture de la ligne DM152 qui faisait un trajet direct entre Paris et les centres de Villarceaux - Marcoussis
- Afin de permettre un rééquilibrage vers la ligne C du RER, création d'une ligne de bus passant par une gare de triage comme Brétigny sur Orge ou Juvisy sur Orge. En effet, l'arrêt de Saint Michel sur Orge n'étant desservi que par des trains omnibus, nos collègues venant de Paris se reportent naturellement vers Massy. Cela permettrait aussi à certains de nos collègues habitant dans l'Essonne d'améliorer leurs conditions de transport en bénéficiant de plus de possibilités ferroviaires pour accéder à vos bus.
- La mise en place par Daniel Meyer d'un système de localisation des bus par GPS (comme le système CIEL de la RATP) leur permettant via internet de synchroniser leur départ avec l'arrivée d'un bus sur le centre de Villarceaux

A l'heure du grenelle de l'environnement et avec la hausse durable du coût du carburant, il nous paraît prioritaire de réfléchir avec vous à une amélioration importante de l'offre de transport en commun pour ce secteur.

Nous sollicitons donc, le plus rapidement possible, la tenue d'une table ronde auxquelles participeront des représentants du STIF, de l'OPTILE, de la direction d'Alcatel-Lucent à Villarceaux, ainsi que des représentants des organisations syndicales du site qui le souhaitent ; ceci afin de trouver rapidement des solutions pour retrouver un service de transport en commun de qualité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les délégués syndicaux CFDT du site Alcatel Lucent Villarceaux
Pour ALF Gérard Mantoan, Isabelle Guillemot et Christian Brossard
Pour ASN Laurent Du Mouza
Pour 3SP Marylore Riolland

La zone desservie concerne le site de Villarceaux et le Médiapôle à Marcoussis.

Les entreprises concernés dont l'effectif est supérieur ou égal à 10 salariés sont :

Alcatel Lucent France, Alcatel lucent Submarine Network, Alcanet, Sodexho, Facéo, Derichebourg, Sécuritas, Accenture, Alten, Astek, Ausy, Axiome, EDS, T&T Consulting, Thalès, Tietoenator, Quantel, Draka Compteq, CNRS-LPN

Les entreprises avec un effectif inférieur à 10 salariés sont également concernés :

Près de 80 entreprises de sous-traitance et de la pépinière.

Destinataires de ce courrier : OPTILE, STIFF, MEYER, Directeur de l'établissement Alcatel Lucent France Villarceaux, les délégués syndicaux CFE-CGC, CFTC, CGT du site.